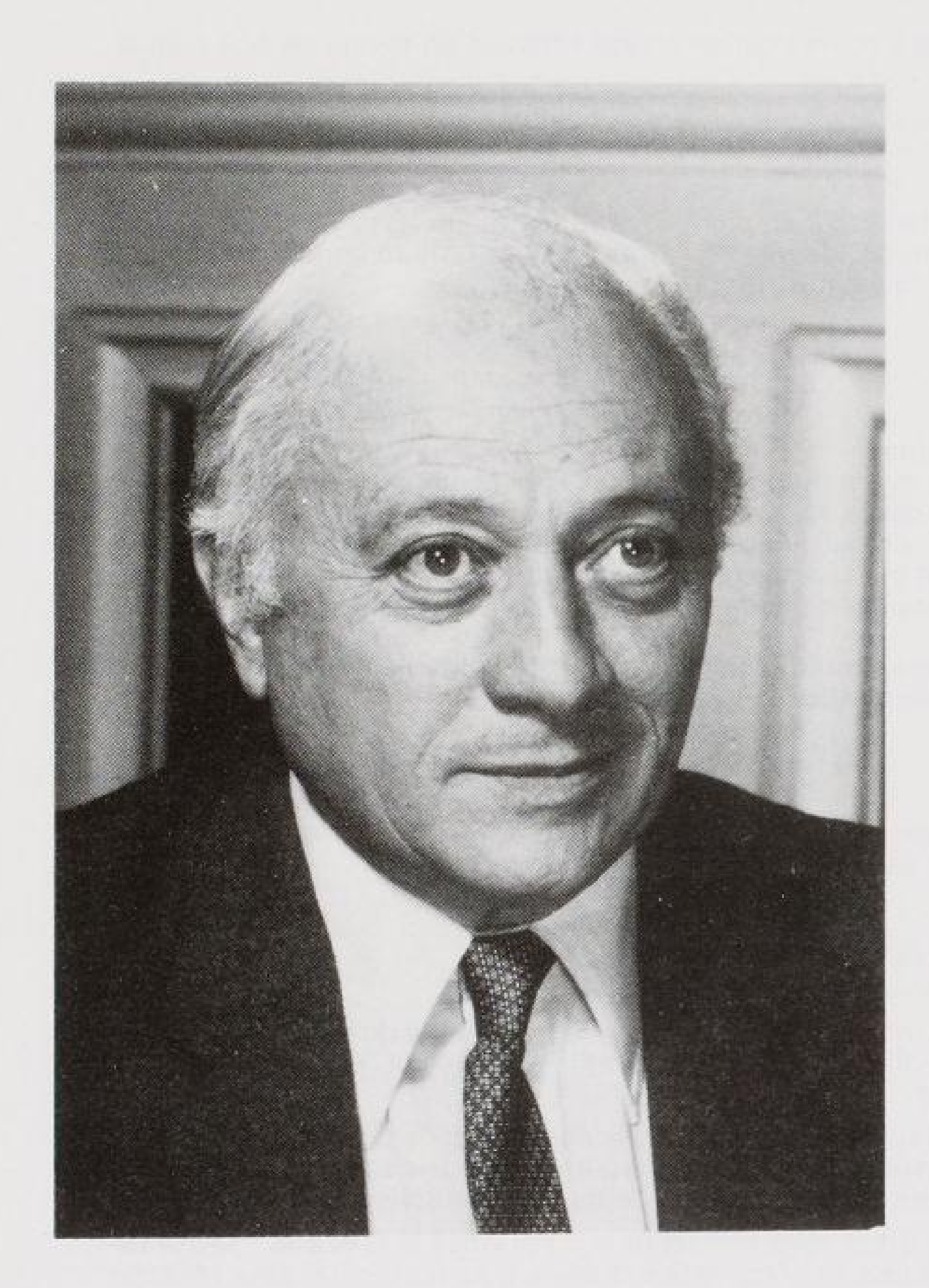
Elections Législatives - 5 Juin 1988 - 7e Circonscription du Val-de-Marne
(Champigny-sur-Marne-Ouest, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-Ouest)

UNION POUR LE VAL-DE-MARNE

avec l'investiture de l'Union du Rassemblement et du Centre (R.P.R. - U.D.F.)



Roland NUNGESSER

Député du Val-de-Marne
ANCIEN MINISTRE
Maire de Nogent-sur-Marne
Conseiller Général du Val-de-Marne
Ancien Vice-Président de l'Assemblée Générale

avec le soutien :

du **Rassemblement pour la République (R.P.R.)**,
de **l'Union pour la Démocratie Française (U.D.F.)**,
(Parti Républicain (P.R.), Centre des Démocrates Sociaux (C.D.S.), Parti Radical-Socialiste)
du **Centre National des Indépendants (C.N.I.)**.

— **des Mouvements Gaullistes :**
Union Gaulliste pour la Démocratie (U.G.D.),
Collège pour une Société de Participation (C.S.P.),
Union des Jeunes pour le Progrès (U.J.P.).

— **des Mouvements Féminins :**
Mouvement Femmes-Avenir, Centre Féminin d'Etudes et d'Informations (C.F.E.I.).

— du Cercle "**Liberté et Humanisme**".

Le Président de la République nouvellement élu a décidé rapidement la dissolution de l'Assemblée Nationale espérant, sans doute que, comme en 1981, le Parti Socialiste obtienne la majorité absolue à l'Assemblée Nationale.

La manœuvre, qui tendait à faire reporter sur la majorité parlementaire actuelle la responsabilité de l'échec de "l'ouverture" - et donc de la dissolution - a échoué.
L'ouverture c'est la recherche d'un rassemblement sur des idées et sur des projets, et non une tentative de débauchage individuel. Elle ne pouvait être qu'une illusion. La France est condamnée à retomber dans le système des deux blocs opposés, avec tous les inconvénients et les risques qu'il comporte.

La précipitation a été telle qu'aujourd'hui les Français sont amenés à se prononcer sur un "non-programme", puisque le nouveau Gouvernement ne s'est pas présenté devant l'Assemblée Nationale et surtout n'a pas exposé sa politique, ce qui est inquiétant compte tenu du retour au sein du Gouvernement de personnalités, qui incarnent le sectarisme et l'intolérance.

Dans la mesure ou le Président de la République est Socialiste, le Gouvernement, dans sa quasi-totalité, composé de socialistes, la sauvegarde de la démocratie passe donc aujourd'hui par un équilibrage des pouvoirs, qui ne peut résulter que du maintien à l'Assemblée Nationale d'une majorité attachée aux idées de Liberté.

Si le peuple français en décidait autrement, il est évident que la tentation serait grande pour un parti disposant d'un pouvoir absolu de monopoliser l'Etat depuis la main mise sur l'information - et particulièrement sur l'audiovisuel - jusqu'aux contraintes imposées aux entreprises et à la remise en cause de la liberté de l'enseignement.

Cette menace est d'autant plus sérieuse que le parti socialiste annonce maintenant qu'il réservera des circonscriptions à son allié communiste pour le sauver de la déroute.

Les institutions de la Ve République - et l'expérience récente l'a montré - peuvent permettre qu'un équilibre s'instaure entre le pouvoir exécutif reposant en grande partie sur le Président de la République et le pouvoir législatif.

C'est pourquoi, **Françaises et Français,** attachés à la Démocratie et à la République, vous devez veiller à ce que celle-ci ne soit pas monopolisée par un seul parti politique.

Le R.P.R. et l'U.D.F. ainsi que de nombreux élus non inscrits ont montré leur volonté d'union pour poursuivre une politique, qui a déjà porté ses fruits dans le redressement de nos finances, de notre économie et dans l'évolution favorable de la situation de l'emploi.

C'est pourquoi, **nous vous appelons à voter pour le candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre,** qui, seule, peut assurer **le contre-poids parlementaire nécessaire au bon fonctionnement des institutions démocratiques.**

Il faut que nous puissions continuer :
— *à garantir toutes les libertés individuelles ;*
— *à rétablir la sécurité des personnes et des biens ;*
— *à créer des emplois par le développement de notre économie, seul moyen pour lutter contre le chômage ;*
— *à favoriser l'esprit d'initiative pour que nos entreprises puissent, à nouveau, être compétitives sur le marché français et sur les marchés étrangers.*
— *à redonner à la France son rôle et son rayonnement dans le Monde.*

DANS LE VAL-DE-MARNE :

Le nombre des députés ayant été porté de 8 à 12, un nouveau découpage des circonscriptions s'est imposé.
J'aurais souhaité garder l'essentiel de ma circonscription, n'ayant jamais imaginé que Nogent puisse être séparé du Perreux et de Bry, ni même d'une partie de Champigny, ville où je mène, depuis plus de 30 ans, un farouche combat contre le parti communiste. Non pas que mon ancienne circonscription fut facile : compte tenu du poids démographique de Champigny, j'étais au 1er tour, bien que candidat unique, en minorité et je ne l'emportais, au second tour, que, grâce à mon impact personnel, qui retirait des voix au candidat communiste.

Malgré mon avis, on a découpé autour de Nogent, une circonscription entièrement nouvelle puisqu'il ne me reste de l'ancienne que ma ville et un canton de Champigny, auxquels on a ajouté la commune de Joinville et le canton de Saint-Maur-Ouest.

Si je dois donc, après 30 ans de présence dans cette circonscription, partir à la conquête d'une nouvelle, j'y trouve en revanche un accueil extraordinaire.

Joinville, par sa démographie, sa situation le long de la Marne, ses structures économiques et commerciales, ses vocations sportives et artistiques, est une ville très comparable à Nogent. Or, les habitants de cette ville active se sentaient quelque peu oubliés dans leur ancienne circonscription, où pesait très lourdement le poids démographique de Saint-Maur et de Créteil.
Aussi l'association de Joinville et de Nogent s'est-elle réalisée immédiatement sur tous les plans pour un travail efficace en faveur de nos populations.

Le canton de Saint-Maur-Ouest a aussi en commun avec nous d'être tourné vers la Marne, d'avoir une brillante vocation sportive (V.G.A., Stella), et d'avoir conservé ses quartiers à l'échelle humaine, respectueux de leur histoire et de leur cadre de vie. Cependant, ses habitants ressentent l'impression d'être délaissés et souhaitent une animation commerciale et associative.

Nous lutterons aussi pour qu'une meilleure qualité de vie soit offerte aux habitants du canton de Champigny-Ouest. Or, ce site est endommagé par la politique d'urbanisme de la municipalité de Champigny, qui privilégie le béton (voir l'avenue Diderot et l'avenue de Verdun). Je continuerai donc à combattre la politique totalitaire et néfaste du parti communiste à Champigny, où il est toujours soutenu par les socialistes.

AU PLAN PARLEMENTAIRE :

Si vous m'accordez votre confiance, je poursuivrais, entre autres, mes principaux objectifs :
• lutte pour la protection de l'environnement, comme je l'ai fait depuis bien longtemps, avant même que le mot «écologie» soit à la mode.
J'ai ainsi été le Rapporteur de la **loi fondamentale de 1976 sur la ''Protection de la Nature''**, que j'ai réussi à faire voter à l'unanimité après y avoir introduit, l'obligation des études d'impacts ainsi que la ''Charte de l'Animal'', ce qui m'a valu, quelques années plus tard d'être appelé à la présidence de la S.P.A. Il est du reste bizarre qu'une candidature, dite écologiste, se soit manifestée contre moi alors que j'ai reçu pour mon œuvre le **''Prix Gentiane''** attribué par les écologistes, alors qu'il n'y a pas de candidat écologiste dans des circonscriptions, où l'environnement a été saccagé au profit de monstrueuses cités en béton ! ...
Par ailleurs, sur le plan parlementaire, restant toujours proche de mes électeurs, puisqu'avant même cette campagne électorale, j'avais déjà ouvert des permanences dans les 4 cantons, je veillerai à porter, au niveau national, leurs préoccupations et leurs suggestions.

La Sécurité Publique :
Je poursuivrai mon œuvre en vue
• de renforcer les moyens de la police et de la gendarmerie pour assurer la sécurité publique ;
• de faire peser la menace de la peine de mort sur les 4 catégories de crimes les plus odieux :
  — récidives d'assassinat,
  — prise d'otage, notamment d'enfant, suivi de meurtre,
  — assassinat de représentants des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions,
  — meurtre précédé de tortures et de sévices sur la victime (notamment les personnes âgées et isolées).

Personnellement, pétri de notre culture chrétienne et humaniste, je suis contre la peine de mort, mais, en tant que législateur, je dois tenter de sauver le plus de vies possible. J'espère que cette loi pourra arrêter le bras d'un criminel, sauvant ainsi des innocents. A mes yeux, elle doit **être, en matière criminelle, ce qu'est la force de dissuasion en matière militaire.**

Mes orientations politiques s'inscrivent dans la philosophie **humaniste** du Général de Gaulle, qui lui a inspiré la doctrine de la **participation. En effet, la société post-industrielle, qui comporte tant d'aliénations dénoncées à juste titre par les jeunes, ne peut redonner sa place à l'homme que dans la mesure où il sera appelé à participer** activement à la vie de son entreprise ou de sa Cité.

C'est sur de telles idées, sur de grands desseins qu'un rassemblement peut s'accomplir. C'est dans cet esprit que j'ai lancé le **Cercle ''Liberté-Humanisme''**, qui a appelé les hommes de bonne volonté, tant du côté de la Majorité que de l'Opposition d'alors, à se rencontrer pour réfléchir ensemble aux grands problèmes de société. C'est ainsi que j'ai rencontré officiellement Robert Fabre, alors Président des Radicaux de Gauche, qui était approuvé par des personnalités socialistes d'ouverture.

Telles sont les grandes lignes de la politique nationale et internationale que j'entends suivre.

Sur le plan local, je poursuivrai ma tâche à partir des résultats que j'ai obtenus pour notre banlieue Est, qu'il s'agisse du R.E.R., de l'autoroute A. 4 (avec suppression du péage) de la prolongation des lignes de métro, de la création d'équipements scolaires, sociaux, culturels et sportifs (notamment le grand Centre de Sports et de Loisirs du Tremblay), de l'autoroute A. 86 en souterrain sous Nogent.

Pour développer cette action, j'ai demandé le concours de mon ami Pierre AUBRY, Maire de Joinville-le-Pont, Conseiller Général du Val-de-Marne, dont la personnalité s'imposait à tous égards pour être mon Suppléant :
  — d'une part, sur le plan politique, il est non-inscrit et par conséquent répond à mon désir d'ouverture,
  — d'autre part, il partage mes options essentielles tant sur le plan national que sur le plan régional (c'est ainsi que nous nous battons l'un et l'autre contre le doublement de l'Autoroute A. 4).

Nous partageons également la même volonté de lutter contre le parti communiste dans le Val-de-Marne et particulièrement à Champigny, où est désigné, à nouveau, contre moi, M. POUSSY. Celui-ci venant de déclarer, qu'il ''me combat avec acharnement depuis plus de 20 ans'', nous lui souhaitons le même ''succès'', puisque je l'ai toujours battu depuis qu'il me combat ! ...

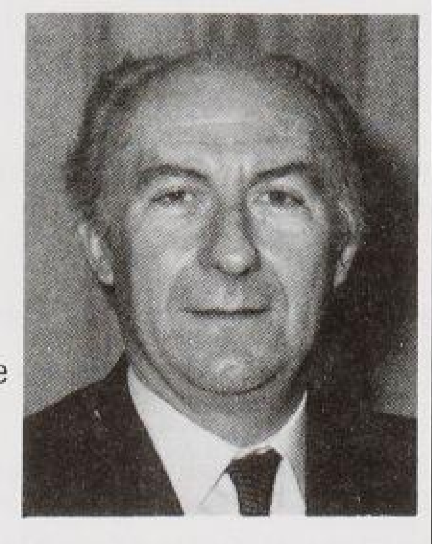
Le suppléant :

Pierre AUBRY

Maire de Joinville-le-Pont

Conseiller Général du Val-de-Marne

Non Inscrit



**DÈS LE 1er TOUR,
LE 5 JUIN,
VOUS VOTEREZ MASSIVEMENT
POUR LE CANDIDAT
DE LA LARGE UNION,
AFIN DE COMBATTRE,
LE TOTALITARISME COMMUNISTE
ET
LES TENTATIVES HÉGÉMONIQUES
DU PARTI SOCIALISTE.**

Vu le candidat : Roland NUNGESSER